

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 mai 2015

Conseillers présents :

Jean-Louis, BARIOT, Michel ENGELMANN, Pierre SCHMELZLE, Chrystel TUNON, Marie-Anne VALLOT, Patricia DUMAS, Brigitte REAT, Marie-Anne MATHEVET, Nicolas TILLMANN, Thierry MARTINAUD, Magalie CHAVAS, Jean-Louis PERON, Anne CALPE,

Céline ELIE donne procuration à Anne CALPE

André LACHAL, Absent excusé

Le procès- verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du Procès-Verbal du 21 avril 2015**
- **Choix des entreprises pour le marché « Réalisation d'un lotissement communal »**
- **Choix d'un délégué pour la commission d'appels d'offres « cantine »**
- **Servitude de passage pour ERDF**
- **Subvention aux associations**
- **Divers**

I – Choix des entreprises pour le marché « Réalisation d'un lotissement communal »

Suite aux différentes réunions de la commission d'appel d'offres, le classement pour les lots 1 et 2 sans options est le suivant :

ANALYSE LOT1 (voiries)

NOM	PRIX	NOTE	classement
EIFFAGE TP	75 668,25 €	7,43	8
COLAS	100 592,14 €	6,28	11
MAZET TP	70 775,90 €	7,75	5
SDRTP	74 616,10 €	7,5	6
MOUTOT	60 209,90 €	7,82	4
MOUNARD	58 497,60 €	8	3
TP BONNET	64 174,00 €	7,46	7
RUEL TP	68 537,80 €	7,12	10
BORNE TP	61 520,30 €	8,49	1
RHONE ALPES TP	78 038,22 €	7,29	9
MONTAGNIER	64 999,38 €	8,20	2

ANALYSE LOT2 (réseaux)

NOM	PRIX	NOTE	CLASSEMENT
MAZET	93 792,00 €	6,93	5
SDRTP	95 146,00 €	6,90	6
MOUTOT	85 143,30 €	6,98	3
MOUNARD	74 993,00 €	8	2
TP BONNET	100 393,00 €	5,68	10
RUEL TP	88 068,60 €	6,38	8
CHOLTON	155 817,00 €	5,47	11
FAURIE	86 565,70 €	6,96	4
BORNE TP	76 049,02 €	8,32	1
RHONE ALPES TP	101 196,20 €	6,77	7
MONTAGNIER	96 667,90 €	6	9

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de suivre le choix de la commission d'appel d'offres, à savoir de retenir l'entreprise BORNE TP.

II – Choix du délégué pour la commission d'appel d'offres « Cantine »

Suite à la constitution d'un groupement de commande par délibération du 2 décembre 2014, une commission d'appel d'offres doit être constituée d'un membre titulaire et un suppléant des commissions d'appel d'offres de chaque commune membre du groupement de commandes, afin de procéder à l'ouverture des plis pour déterminer le prestataire de service repas.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne M. Michel ENGELMANN comme délégué titulaire et M. Jean-Louis PERRON comme délégué suppléant.

III-Servitude de passage pour ERDF

Le conseil municipal, par 3 abstentions et 11 voix pour, autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique constitutive de droits réels, c'est-à-dire consent à ERDF le droit d'occuper le terrain sur lequel est installé le poste de transformation.

IV- Subvention aux associations

Suite aux propositions de la commission vie associative, le conseil municipal par 2 abstentions et 12 voix pour, répartit les subventions selon le tableau joint :

SUBVENTIONS 2015

SPA	convention	1344
CINEMOLETTE	convention	1000
ECOLE CANTONALE DE MUSIQUE	convention	2594
VELO CLUB PIRAILLON		200
RADIO PIRAILLONS		300
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	VIN D'HONNEUR PAYE + PRÊT MATERIEL	
LES AMIS DU VAL DU TERNAY		300
CLASSE 2017		300
DYNAMIQUE PIRAILLONNE		200
TU JOUES		300
COMITE DES FETES		900
SOU DES ECOLES		1000
PATRIMOINE PIRAILLON		200
SPORTING CLUB PIRAILLON		1200
MUSIQUES A L'USINE		1000
NOEL ET PARTAGE		210
RESTOS DU CŒUR		500

V-QUESTIONS DIVERSES :

- Fermeture de la poste du 10 au 14 août 2015 : Le Maire a demandé au Sénateur FRECON Président de la commission départementale de présence postale territoriale de la Loire de vérifier les droits et devoirs de la Poste prévu dans la convention tripartite signée par L'Etat, La Poste et l'Association des Maires de France
- réunion de la commission urbanisme le 21 mai à 19 heures
- détermination du prix de vente des parcelles du lotissement du Pré Battoir :
Somme totale des dépenses divisée par le nombre total de m2 en vente.
- la commission fleurissement se réunira le 3 juin : réflexion sur aménagement du chemin piétonnier (mise en place de panneau décrivant la flore)
- Noël et partage : réflexion sur une coopération inter village
- Ecole : nouveau copieur, tests des ordinateurs donnés par la fac
- mécontentement de certains conseillers vis-à-vis du tract jeté dans la rue

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 21 h 20

Vu par Nous, Jean-Louis BARIOT, Maire de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, pour être affiché le 22 mai 2015 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions du Code des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Jean-Louis BARIOT